

INFORMATIONS QUOTAS 20% **(Année Universitaire 25-26)**

OUVRANT DROIT Inscription M2 : QUOTAS 20% :

- Candidats titulaires **d'un diplôme** de niveau bac + 4 délivré par un établissement d'enseignement supérieur ou d'un titre étranger reconnu équivalent.
- Candidats titulaires **d'un diplôme** de niveau bac + 5 délivré par un établissement d'enseignement supérieur ou d'un titre étranger reconnu équivalent.
- Candidats titulaires **d'un diplôme** en Sciences Médicales délivré par un Établissement d'enseignement supérieur ou d'un titre étranger reconnu équivalent.

DEPOT EN LIGNE : DOSSIER À FOURNIR POSTULANTS QUOTAS 20% :

La candidature aux études de **première ou de deuxième année de master** doit être **déposée en ligne** sur une plateforme numérique dédiée de l'établissement : sur le site de la FSB ou de l'USTHB à partir **du 30 AOUT au 04 septembre 2025**

- Une lettre de motivation
- Scan du relevé de notes du baccalauréat :
- Scan du diplôme de graduation ;
- Scan des relevés de notes du cursus universitaire (l'Ensemble des relevés de notes).
- Un certificat de bonne conduite délivré par l'établissement d'origine.

INSCRIPTIONS

Les candidats retenus doivent procéder à leur inscription au sein de l'établissement Universitaire, dans un délai n'excédant pas **07 jours après la proclamation définitive des résultats** en déposant le dossier demandé ci-dessous au niveau de la faculté

QUOTAS 20% : Le Dossier d'inscription final doit comporter les pièces suivantes :

- **Copie du relevé de notes du baccalauréat ou du titre étranger reconnu équivalent**
- **La copie du diplôme donnant droit à l'inscription au master (Licence ou équivalent);**
- **Les copies des relevés de notes de tout le cursus universitaire**
- **Le justificatif de paiement des droits d'inscription qui se fait en ligne après l'inscription sur la plateforme progres.**
- **Autorisation de l'employeur pour les candidats salariés**
- **Non Affiliation (CNAS) pour les candidats non-salariés**